

→ **L'Edito du BN**

La coopération au sein du FABEC: Pour s'opposer à la fusion qui conduit à la destruction des statuts et à la création du travail à bas coût.

FO au sein de l'ETF (Fédération Européenne des travailleurs des Transport) continue à défendre le principe d'une coopération des prestataires de service de la navigation aérienne. Une coopération pleine et entière permettra de mettre en commun les connaissances et l'énergie de tous pour faire face à la demande croissante de sécurité, de protection de l'environnement et de régularité des transports aériens.

Seul le scénario de coopération permet à la DSNA ,avec des personnels ayant un statut de fonctionnaire de l'Etat, de rendre le service public dans la totalité de l'espace français et dans tous les organismes français aussi bien en espace supérieur, qu'inférieur et sur les plates-formes.

En effet le scénario de fusion des prestataires, proposé par certains, ne peut avoir que des conséquences négatives pour les usagers et les personnels:

- le FABEC ne concerne que l'espace supérieur ce qui signifie que l'espace inférieur (TWR et APP) ne sera plus sous la responsabilité de la DSNA (englobée dans le prestataire unique fusionné) et sera abandonné aux mains d'exploitants privés.

- Le Dumping social sera créé dans les TWR / APP par la libéralisation et la recherche d'un service à l'utilisateur pour un coût de la masse salariale le plus faible possible avec toutes les conséquences négatives sur les conditions de travail, de rémunération et de protection sociale.

Lors de la mise en œuvre des règlements "Ciel Unique", au début des années 2000, l'ETF a combattu la privatisation des services de la navigation aérienne et obtenu le retrait de nombreux amendements. Les syndicats membres de l'ETF défendent en 2009 un FABEC coopératif garantissant la sécurité des usagers et des conditions sociales favorables pour tous les personnels techniques et administratifs au sein d'une DGAC unie et reconnue sur le plan européen.

Chacun est libre de ses opinions: celle de FO est claire: défendre un service de qualité ,au profit de tous les usagers, au sein de la Fonction Publique.

P. MEYBON, Secrétaire général, SNNA/FO

→ **FABEC: Première réunion sur le dialogue social à Bruxelles**

Depuis la création du FABEC, les partenaires sociaux souhaitaient discuter de la question du dialogue social avec les directeurs des services de la navigation aérienne (CEO).

Cette première réunion a finalement vu le jour le 5 février à Bruxelles dans le centre de formation de Belgocontrol à Bruxelles.

Etaient présents à cette réunion

-pour les organisations syndicales : ETF - FO, CFTD, CGT (France), CGSP , ACVTranscom (Belgique), Verdi (Allemagne) et AT-CEUC .

-pour les organisations professionnelles : IFATCA et IFATSEA

GOVERNANCE DU FABEC

Le président du ANSP strategic board (ASB), Daniel Weder (Skyguide), a introduit les débats en rappelant la stratégie des ANSP et la gouvernance du programme FABEC:

-Le Fabec est engagé dans un processus coopératif, et la perspective est « d'agir comme s'il était une seule compagnie (société) ».

-La coopération se fera via une gouvernance efficace, une gestion de performances communes, une optimisation du partage des ressources, une distribution honnête des contributions des ANSP.

(Suite page 2)

SOMMAIRE

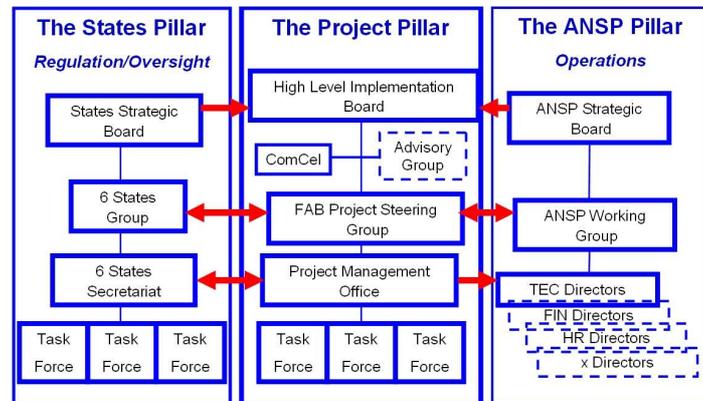
- FABEC: 1ere réunion Dialogue Social à Bruxelles (p 1 à 3)
- Paie centralisée: qui contacter? (p 4)
- GT Turn-over Aéroports groupes F/G et Vigie Trafic de Roissy (p 4)
- L'Energie d'OPERA externalisée? (p 5)
- FO 1er syndicat chez les PNC! (p 5)
- Concepteur Procédures: C'est débloqué! (p 6)



(Suite de la p 1)

Les CEOs ont décidé une nouvelle structure de gouvernance (ANSP, 3ème pilier), en vue de renforcer et d'accélérer la mise en place du FABEC, par

- l'allocation de la direction d'un domaine spécifique à chaque CEO (par ex pour Marc HAMY, Dr de la DSNA, les ressources humaines)
- la création de "Standing Committees" au niveau des directeurs pour chacun des domaines.



Pour la structure de gouvernance, au sein de l'ASB, les domaines seront partagés comme suit:

- Operations: Paul RIEMENS (LVNL)
- Technical systems: Karl Heinz KLOOS (MUAC)
- Human Ressources: Marc HAMY (DSNA)
- Finance: Dieter KADEN (DFS)
- Inst/ Regulatory/Legal: Ender UNCUN (ANA Lux) , Francis SCHUBERT (SKYGUIDE)
- Performance management: J.C. TINTIN (Belgocontrol)
- Safety: Daniel Weder (SKYGUIDE)

Concernant les Task Forces, l'ETF s'est déclarée prête à y participer activement pour l'implémentation du FABEC. Plus de douze Task forces, ayant chacune un objectif spécifique, ont été lancées à ce jour par les ANSPs :

- TF ANSP Contract: Réalisée (Signature déclaration FABEC à Bordeaux en nov 08)
- TF Hotspots: Mise en œuvre structure espace aérien pour 2008-2013 préalablement évaluée à l'aide de simulations temps réel. Cette simulation est envisagée à l'EEC de Brétigny pendant l'hiver 2009/2010.
- TF ATFCM/ASM: Mise en œuvre de la fonction ATFCM/ASM FABEC avec des premiers exercices de validation (« field trials ») en 2009,
- TF Voice Communication System: Elaboration de spécifications communes pour le futur système VCS,
- TF Air Ground Data Link: Etablissement d'une infrastructure data link sol commune,
- TF OLDI: Préparation de la mise en œuvre des IR COTR et FMTP,
- TF Common Data Services : Etablissement des spécifications, exigences, modélisations communes pour les données ATM (ATFCM, ASM, AIS, MET...),
- TF Ab Initio training : Elaboration plan de formation commun et base de données candidat commune pour les ATCOs.

5 TF ont été lancées par les Etats:

- TF States agreement (traité entre Etats) (réalisé à

Bordeaux)

- TF Liabilities (régime de responsabilités)
- TF NSA (autorité de surveillance)
- TF Performance (objectifs de performances)
- TF Charging (taux unitaire unique)



LE PROGRAMME DE GOUVERNANCE

Le programme sera conduit par la performance avec mise en place d'une gestion de performance du FABEC, introduction d'une zone et d'un taux de redevance unique, planning de coordination des activités des ANSP, partage des ressources et répartition des impacts des objectifs de performances parmi les ANSP, mise en place d'une gestion convergente et de supervision des coûts. Il sera basé sur "un (seul) concept opérationnel".

LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DU FABEC

Même si le FABEC se construit sur une base de coopération des divers Etats et ANSPs, certaines politiques ou décisions se discuteront au niveau de l'ASB du FABEC. FO qui défend les intérêts des personnels en siégeant aux CTPs NA, DSAC, DGAC et ministériel et les autres syndicats de l'ETF, entendent donc pouvoir discuter et négocier à la fois au niveau national et du FABEC. Les personnels de la DGAC et du FABEC doivent pouvoir faire entendre leurs voix dans ce projet qui les impactera directement d'ici cinq ans.

Participer aux GT, siéger avec les CEOs, et faire la différence entre les organisations syndicales et les organisations professionnelles

La représentation ETF a donc demandé :

- à pouvoir participer aux diverses task forces pour amener l'expertise des agents,
- la création d'une instance permanente de dialogue social où siègeraient coté administration les CEOs et , pour les partenaires sociaux, ETFC et l'ATCEUC . Les organisations professionnelles comme IFATCA et IFATSEA seront les bienvenues mais comme observateurs seulement. En effet, s'ils sont tout à fait dans leur rôle pour des expertises d'ordre techniques, ils n'ont pas, de leur propre aveu, vocation à s'exprimer ou négocier sur les thèmes sociaux (comme ceux discutés en CTP en France par exemple).

Rappelons les principales conclusions du GT RH à l'is-

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

sue de l'étude de faisabilité: "Mise en place d'un processus de recrutement commun, d'une formation commune avec partage des moyens associés (simulateurs). L'organisation basée sur trois centres de formation pour l'ensemble du FABEC a été identifiée comme la solution optimale."

Ce type de dossier s'inscrit clairement dans ce qu'il faudra pouvoir discuter et négocier tant au niveau national que du FABEC.



Une réunion constructive

L'ASB du FABEC semble donc favorable pour accueillir les représentants des personnels dans certaines Task Forces et mettre en place une structure permanente de dialogue social. La forme et les modalités restent cependant à déterminer.

Au niveau DSNA, les deux interlocuteurs privilégiés pour les OS seront donc J. Claude Gouhot, DP FABEC, et en matière de dialogue social, Pascal Planchon, Sous Dr RH, qui pilotera le travail à mener pour définir le processus au sein du FABEC.

Les prochaines échéances seront la tenue d'un séminaire stratégique du PMO (Bureau de gestion du projet) FABEC en mars pour organiser les différents « standing committees » et les Task Forces, puis la possible participation des représentants des personnels aux TF en avril.

Parallèlement, dans le cadre des travaux européens, FO se rendra à la prochaine réunion du Joint ATM Working group de l'ETF début mars à Bruxelles.

Contact :

Michel LENOIR, B.N. , fosna@aol.com

→ **FABEC: modèle COOPERATIF versus modèle FUSIONNEL:** **ATTENTION : C'est un enjeu réel!**

Quelquefois il est bon de rappeler les évidences qui dérangent: Lors des dernières élections, les personnels de la DGAC se sont clairement prononcés à une large majorité pour un modèle de FABEC coopératif.

Une nouvelle fois, le SNNA/FO et les syndicats de l'ETF, invitent ceux qui doutent, à considérer les risques réels d'un FAB fusionnel. Ce miroir aux alouettes, s'il devait voir le jour, tuerait purement et simplement les statuts des personnels de la DGAC, gagnés après de longues luttes et négociations.

La tendance très libérale des Etats composants le FABEC, du Parlement européen, et de la Commission ne nous incite pas à l'optimisme. Et même si des avancées financières étaient possibles pour quelques uns, (qui y perdraient beaucoup en matière de statuts et conditions de travail), elles se feraient au détriment de tous les autres.

FO, qui défend les intérêts de tous les agents de la DGAC, n'entend pas se laisser entraîner par le chant des sirènes...

Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA/FO !

Nom :

Prénom:

Date et lieu de naissance :

Corps /Grade:

Affectation :

Adresse professionnelle :

Tel :

Fax :

Email :

Adresse personnelle (Optionnel):

Tel :

Fax :

Email :

A....., le.....

Signature

A renvoyer par fax au 05 56 55 61 67 ou par courrier :

**SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert
33692 MERIGNAC**

→ Paie des personnels centralisée: à qui s'adresser?

Suite à de nombreuses demandes des agents depuis la centralisation de la paye à Paris, le SNNA/FO communique ici les coordonnées des personnels administratifs affectés à cette nouvelle tâche.

Ils (elles) sont peu nombreux (ses) pour effectuer un travail délicat et souvent mal perçu.

Nous vous invitons à les contacter, sans modération si nécessaire, mais avec courtoisie...

Paie des Personnels Techniques/ Gestionnaires paies (N°Tel Std DGAC Farman: 01 5809 4321)

Marie BICHO	ROISSY – CEDRE - STAC - DSNA/SDRH
Béatrice MEUNIER	SEFA – ORLY – « Petits » Aéroports – Météo France - DCS Mise à dispo
Stéphanie CILIA	DTA - BEA - SNA NORD/EST - DAC/NORD-EST
Fatima HAMD AOUI	CRNA / NORD
Françoise FROTEAU	CRNA / OUEST – DAC / OUEST
Rosette QUEIROZ-DRIGO	CRNA / EST – DSNA / DO - DAC / OUEST
Bernard CALVARES I	DAC-NORD
Vanessa GAJEWSKI	DAC- CENTRE / EST - DAC-SUD / EST - SNA CENTRE / EST DELEGATIONS
Christian QUACH	CRNA-SUD-EST
Sophie VERNICE	SNA SUD / EST - SNA SUD SUD / EST
Sébastien BODIC	DTI – Le Bourget – DSNA/SAR –SG/SDP-DSNA/SDPS -DSNA/SDFI- DSNA/CAB/ME/MSQS- SG/SDMIF –SG/SDF - SG/D - IGAC
Yolaine PARAN	DAC-SUD / OUEST - CRNA-SUD / OUEST - DAC / SUD
Sylvaine PIERRE-ELIES	DAC-SUD / OUEST - CRNA-SUD / OUEST - DAC / SUD

→ GT « TURN OVER » GROUPES F et G et Vigie Trafic de Roissy

Le but de ce GT est de remplacer le principe du « turn over » appliqué sur les organismes F et G de façon empirique par une vraie méthode de gestion pour permettre une meilleure anticipation des départs. A la demande de FO la VT de Roissy a été incluse dans cette réflexion ainsi que dans le GT 32h.

Lors de cette deuxième réunion du GT les O.S présentes ont défendu une méthode claire et pérenne d'anticipation des départs pour permettre les remplacements (AVE, ENAC, E/R).

L'objectif de cette gestion est d'anticiper pour permettre l'arrivée et l'obtention de la mention d'unité du nouveau contrôleur ou du nouvel agent VT avant le départ prévu.

Départs en retraite : anticipation de 2 ans avant la limite d'âge ou lorsque l'agent signale sa volonté de départ. Exemple : un agent aura 65 ans en juin 2011, son poste sera ouvert au GS 32h de janvier 09 pour un AVE qui sera publié pour la CAP de juin 2009.

Départs sur concours interne / SP/ EP : Anticipation pour les concours internes et SP/EP. Lorsque le concours interne est admis à suivre les cours de la deuxième année de préparation ou lorsque les EP/SP s'inscrivent à la préparation à l'anglais, une affectation est prévue. Exemple : un candidat SP/EP s'inscrit en juin 2009 à l'anglais pour une SP 2010 et donc un départ de l'organisme en cas de réussite en septembre 2010, 1 poste est ouvert au GS 32h de juin 2009.

Départs sur AVE : Sur ce point aucune réelle solution n'a été validée. Pour FO il faut tenir compte des précédentes demandes de mutation des agents de l'organisme qui n'avaient pas été retenues par la CAP. Cet indicateur est à prendre en compte pour anticiper les départs. Il est évident que lorsque des agents non originaires de la région atteignent ou vont atteindre les conditions de départ (5 ans en première affectation et 3 ans de qualification - 4 ans en première affectation en

période transitoire) il faut prévoir une affectation.

Tout en respectant la confidentialité des débats en CAP les élus FO feront parvenir au Bureau National les informations pour que lors du GS 32H nous puissions sensibiliser l'Administration.

Départs divers (Disponibilité, congés parental, inaptitude médicale, arrêt formation...).

FO a souhaité aborder ce point qui constitue un flux non négligeable de départs. Ces situations sont assez délicates à gérer.

Sur le point précis des arrêts formation, FO a défendu le principe qu'il soit proposé un autre poste de contrôle après concertation entre l'agent, l'administration et les O.S en CAP.

L'objectif est d'une part de permettre à un agent de poursuivre dans le domaine choisi et, d'autre part, de renforcer un organisme qui serait en sous effectif lors d'une vague de départs non prévus.

La DSNA a confirmé qu'elle n'écartait pas cette possibilité.

→ L'ENERGIE DU FUTUR CENTRE OPERA EXTERNALISEE ?

Une réunion organisée par Jean-Michel GOUPIL sur la fourniture de l'énergie du futur centre OPERA s'est déroulée lundi 9 février. Le but de cette réunion était de présenter les réflexions de la DSNA sur la mise en place du service énergie du futur centre OPERA et plus globalement d'échanger sur le principe PPP (Partenariat Public Privé) qui avait été rapidement présenté lors du CTP DSNA de décembre 2008.

L'animateur du GT a rappelé aux organisations syndicales présentes (FO, CFDT, CGT) les principes du PPP et l'orientation prise par la DSNA en matière de regroupement des deux centrales (climatisation et électrique) d'Athis-Mons.

FO a rappelé sa position prise lors du CTP DSNA sur le principe du PPP à savoir :

-Un montage financier plus coûteux et sans visibilité (le coût, la durée et le montant mensuel ne sont pas connus). Le PPP n'est en fait qu'un leasing sur une très longue durée (30 à 40 ans...).

-Complexité de faire appliquer le cahier des charges à l'entreprise privée (de nombreux exemples existent déjà...). Pourquoi dépenser plus alors que les recettes sont moindres ?

-Perte de savoir faire et d'expertise des personnels DGAC (plus d'alternance MO/MS) qui a déjà

fait de nombreux dégâts (DTI...). Pourquoi refaire les mêmes erreurs ?

-Pourquoi confier à un partenaire privé ce que peuvent réaliser les personnels de la DGAC ?

-Enfin et c'est le plus important : à aucun moment la démonstration d'amélioration de la sécurité n'a été faite. Et pourtant la sécurité est au cœur de la DGAC !

Sur le PPP l'animateur de la réunion a précisé qu'il rendrait compte au DSNA et qu'aucune décision définitive n'est prise, compte tenu en particulier du « scepticisme » des personnels évoqué lors du CTP DSNA. Dans ce cas pourquoi continuer à évoquer le PPP ?

Sur le sujet centrale énergie, J.M. GOUPIL a rappelé la volonté de regrouper les 2 fonctions (climatisation et fourniture d'électricité) au sein d'une centrale unique comme c'est le cas dans les 4 autres CRNA.

Sur ce point FO a rappelé son opposition formelle à toute forme d'externalisation et le maintien du principe d'alternance MO/MS.

Concernant le groupement des deux centrales, il est indispensable d'étudier les besoins en formation complémentaire pour les agents et le volet social.

Sur l'effectif, FO a souhaité un échange formel sur les besoins réels. Une réunion spécifique

concernant le regroupement des centrales sera organisée.

Cette réunion a également été l'occasion de faire un point sur le futur bâtiment d'OPERA et sur l'utilisation du site d'Athis-Mons.

Les contacts avec ADP pour le terrain situé près de la maison de l'environnement sont en cours. Il est assez cocasse d'apprendre que le terrain que l'Etat a cédé gratuitement à ADP sera loué à la DGAC pour construire OPERA....

Le site d'Athis pourrait servir au regroupement de la totalité de la DSNA mais aucune décision n'est prise dans ce sens. Nous avons appris qu'il n'était par contre pas prévu d'utiliser les salles technique et de contrôle actuelles pour servir de « backup » en cas d'indisponibilité des salles OPERA. Le « backup » serait prévu à Roissy.

FO a fait part de son étonnement concernant la décision (sans concertation) de ne pas utiliser les installations existantes d'Athis, proches du futur centre OPERA, et de s'orienter vers des installations plus éloignées.

A notre demande un point complet sur l'avancement d'OPERA sera fait lors du prochain CTP DSNA ou lors d'une réunion spécifique.

Dernière minute: Le SNPNC (Personnels navigants commerciaux) adhère à FORCE OUVRIERE: FO devient le premier syndicat dans le transport aérien.

Le Syndicat National des Personnels Navigants Commerciaux (SNPNC) a décidé d'adhérer à F.O. au travers la Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS/ FO), la même avec qui travaille le SNNA/FO.

C'est fort des valeurs de FO, indépendance, liberté et respect du fédéralisme, que l'adhésion du SNPNC a été possible.

Premier syndicat parmi les hôtesses et stewards, constitué en 1954, le SNPNC, syndicat fondé sur l'indépendance et la liberté pour la défense des intérêts particuliers du personnel navigant commercial a décidé de se confédérer. En joignant ses forces à celles des syndicats FORCE OUVRIERE dans le secteur du transport aérien, le SNPNC FO acquiert la représentativité dans le secteur.

Ainsi l'union constituée au sein de FORCE OUVRIERE devient le premier syndicat d'AIR FRANCE et la principale force syndicale dans le transport aérien pour tous les personnels. Les compagnies aériennes et les pouvoirs publics

devront en tenir compte.

Engagés dans l'action pour la défense des personnels des compagnies aériennes durant ces derniers mois, notre combat commun a démontré notre capacité à agir ensemble et construire le rapport de force pour préserver les droits des salariés notamment en matière de retraite

Avec cette nouvelle dynamique, les salariés du transport aérien acquièrent de nouvelles capacités pour renforcer leurs droits et en conquérir de nouveaux. En adhérant au SNPNC FO et aux syndicats FO du secteur, ils auront les moyens de faire aboutir leurs revendications.

→ DOSSIER CONCEPTEURS DE PROCEDURES : ENFIN DEBLOQUE !

Lors du CTP DSNA de décembre 2008, SDPS avait dévoilé sa stratégie de mise en place des procédures APV-GNSS en France. Environ 350 QFU IFR sont à étudier et à publier en trois phases échelonnées entre 2010 et 2016. Cet objectif avait été présenté par la France à l'OACI.

Mais le dimensionnement des structures actuelles ne permettant pas de traiter une telle demande, **la DSNA avait opté, sans aucune concertation, pour l'externalisation d'une partie de la conception de ces procédures.**

Suite aux vives réactions des organisations syndicales, deux réunions (9 décembre 2008 et 7 janvier 2009) avaient été organisées par SDPS et le SIA.

Ces deux réunions n'ont pas été conclusives, l'administration s'était retranchée derrière des chiffres contestables et avait minimisé la réalité du terrain.

Réunion du 11 février 2009

Le DSNA a confirmé sa politique et précisé que la DSNA doit être moteur dans la mise en service de cette technologie : il est indispensable de dimensionner les moyens à la hauteur des objectifs qu'elle a présentés.

FO a rappelé sa proposition permettant de répondre à la charge de travail du calendrier fixé.

FO a demandé et obtenu une augmentation des effectifs sur les bases suivantes : 3 concepteurs par SNA (4 pour le SNA/RP) et 10 pour le SIA, soit 38 agents. Compte tenu des effectifs actuels cela correspond à 12 emplois vacants dans les SNA et au SIA.

La DSNA souhaite permettre aux TSEEAC actuellement affectés en BRIA et en BDP d'avoir une priorité pour devenir concepteur de procédures. Une campagne d'information sera lancée pour faire connaître le métier de concepteur de procédures. Sur ce point FO a obtenu que dans le cas où il n'y aurait pas ou pas assez de volontaires des AVE soient ouverts pour le printemps 2009.

FO a remercié le DSNA d'avoir pris en compte le réel besoin de renforcer les effectifs des concepteurs de procédures et d'avoir reconnu le savoir faire des TSEEAC.

D'autre part nous avons rappelé au Directeur l'importance des outils, en particulier, les besoins d'évolution de GEOTITAN et de gestion des obstacles.

Contacts :

Frédéric BARRET (SIA)

Pierre MEYBON (Bureau National)

Philippe VERSI (SNA/SUD)

N° 100: A NOS LECTEURS... N° 100

C'est la Centième édition d'INFO AVIATION!

Depuis plus de dix ans, vous avez été informés ici de tout ce qui pouvait impacter les conditions de travail, les statuts, le quotidien des agents de la DGAC, sans discrimination de corps ou de fonctions. C'est un exercice quelquefois difficile, mais toujours nécessaire, pour que chacun ait accès aux informations pouvant le concerner.

Vous nous avez souvent soutenu, critiqué parfois (cela aussi est salubre), mais vous êtes toujours plus nombreux à nous lire, et nous écrire. De tout cela, le BN vous remercie sincèrement.

Si quelque rare fois, nos coups de griffe s'exercent sur certaines organisations syndicales, ça n'est jamais qu'en réaction à des allégations mensongères pouvant porter atteinte à notre probité ou notre travail. Car la raison pour laquelle ce journal existe n'a pas changé depuis sa création: vous faire savoir aujourd'hui ce qui vous impactera demain, vous donner suffisamment d'informations pour vous forger une opinion sur ce qui se passe à la DGAC, mais aussi en Europe, ou dans des secteurs d'activités complémentaires aux nôtres, vous expliquer le travail du SNNA/FO...

Michel LENOIR

Directeur de la Rédaction,

Secrétaire général adjoint SNNA/FO



Pour nous contacter: [fosnna @ aol.com](mailto:fosnna@aol.com) , ou Bureau National, CRNA/SO, Avenue de Beaudésert 33692 Mérignac Tel: 05 57 92 8486 / Fax: 8487